

COMMUNIQUE DE PRESSE

OKOUME CAPITAL et l'ONEC signent une convention de partenariat Pour améliorer l'accès au financement des PME gabonaises

Libreville, le 06/03/2019 – La société de capital-investissement dédiée aux Petites et Moyennes Entreprises et Industries (PME/PMI) du Gabon, Okoumé Capital SA, et l'Ordre National des Experts Comptables (ONEC), ont signé une convention de partenariat, afin de mieux accompagner les PME/PMI gabonaises dans leur développement en facilitant leur accès au financement par une meilleure formalisation de leur dossier d'investissement.

La présente convention définit cinq axes de collaboration parmi lesquels la formalisation d'une approche d'investissement par secteurs d'activité, la détection de niches d'opportunités à financer, l'information et la vulgarisation des activités de capital-investissement et d'expertise comptable auprès des opérateurs économiques ainsi que l'accompagnement et la formation des entreprises en création durant les premières années de leur existence.

Pour Edgard Mfouba, Directeur Général d'Okoumé Capital SA, filiale à 100% du FGIS (Fond Gabonais d'Investissement Stratégique) « Il est indispensable pour Okoumé Capital SA de rencontrer l'ensemble des organismes d'accompagnement des entreprises, afin d'identifier les PME à fort potentiel de croissance déjà accompagnées par ces entités qui constituent un gage de lisibilité et facilitent l'enrôlement de ces acteurs auprès de nos services. »

Selon Franck A. SIMA MBA, Président du Conseil l'Ordre National des Experts Comptables (ONEC) du Gabon « l'Appui des membres de l'ONEC soumis aux dispositions déontologiques et normatives conformes aux standards internationaux représente un atout important pour le développement et la croissance durables des « PME à potentiel élevé »

- FIN -

A propos d'Okoumé Capital

Créée le 13 Mars 2018 par le Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques (FGIS), Okoumé Capital est une société de capital-investissement de 20 Milliards FCFA dédiée au financement de l'entreprenariat au Gabon et au développement des PME et start-ups disposant d'un fort potentiel de croissance à l'échelle nationale et internationale.

Web : www.okoumecapital.ga

Contact presse : contact@okoumecapital.ga

A propos de l'Ordre National des Experts Comptables du Gabon (ONEC Gabon)

Régie par la loi 022/2017 du 26 janvier 2018 portant création de l'Ordre National des Experts Comptable et règlementant le titre de la profession d'Expert comptable en République gabonaise, l'Ordre National des Experts Comptable, à travers ses missions, développe, promeut et fédère les métiers de l'expertise-comptable au Gabon. L'ONEC a pour ambition de contribuer au développement économique et social du Gabon à travers les processus de normalisations auxquels adhère chacun de ses membres et de proposer aux entreprises une expertise fiable et reconnue. L'Ordre National des Experts-Comptables est dirigé par un Conseil de l'Ordre composé de sept membres et présidé par Franck SIMA MBA.

Web : www.onecgabon.org

Contact presse : contact@onecgabon.org